

Le département sur le billot



JEAN-BAPTISTE FORRAY,
rédacteur
en chef délégué

jean-baptiste.forray@lagazettedescommunes.com

Séquence communion, lors de la convention de l'Assemblée des communautés de France, ce 13 octobre à Strasbourg. Anciennement vice-présidente et lobbyiste de choc de l'association à l'Assemblée nationale, la secrétaire d'Etat aux Collectivités territoriales, Estelle Grelier, s'est lancée dans un vibrant éloge de l'intercommunalité à fiscalité propre. La représentante du gouvernement ne s'est pas contentée d'assurer le service après-vente de la réforme territoriale.

FÉDÉRATION D'INTERCOMMUNALITÉS. Pour son ultime discours avant la présidentielle, devant une grande association d'élus, elle a dégainé tout un arsenal de réformes. Avènement de la communauté territoriale en lieu et place des trois régimes actuels (communauté de communes, communauté d'agglomération et communauté urbaine), désignation des élus intercommunaux au suffrage universel direct sans fléchage, transformation du conseil départemental en fédération d'intercos, etc. : les congressistes de Strasbourg en ont eu pour leur argent. La secrétaire d'Etat aux Collectivités territoriales s'est même payé le luxe d'une «standing ovation». Un plaisir rare en ces temps d'impopularité de l'exécutif.

Jadis pierre angulaire de l'organisation territoriale, le département est peu à peu réduit à un guichet d'assistance privé des moyens afférents.

ÉTRANGLEMENT FINANCIER. Le contraste était saisissant avec l'ambiance, moins d'une semaine plus tôt, au Futuroscope de Poitiers. Devant l'Assemblée des départements de France réunie en congrès, le ministre des Territoires a été cueilli à froid, subissant des lazzis. Jean-Michel Baylet, il faut dire, arrivait les mains vides. Ordre de Matignon avait été donné de ne pas consentir de coup de pouce supplémentaire. Jadis pierre angulaire de notre organisation territoriale, le département est soumis à une stratégie quasi assumée d'étranglement financier. Peu à peu, il est réduit à un guichet d'assistance privé des moyens afférents. Pris en étau entre des grands établissements publics de coopération intercommunaux destinés à devenir des collectivités territoriales de plein exercice et une région qui devrait bénéficier d'une part de TVA, on ne donne pas cher de sa peau si, contre toute attente, François Hollande est réélu en mai prochain. ●